## DES FETES MOBILES.

: feaffs

ter the

1e 21 A

ipon a

before er.

fer.

e be-

OUTS

d the

add a

ey do

COT-

stake

fore,

qua-

ex-

inty,

ge,

Pâques, de qui dépendent toutes les Fêtes mobiles de l'année, est toujours le premier Dimanche après la pleine lune, qui arrivent le vingt et unieme jour de Mars, ou qui suit ce quantieme; et si la pleine lune tombe sur un Dimanche, Pâques vient le Dimanche suivant.

z minute i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	110 27 111111111111111111111111111111111	
Septuagésime 7	Neuf	) semai-
Sexagéfime	Huit	nes de-
Quinquagésime	Sept	(vant .
Quadragétime	Six	J Pâques.
Dimanche des rogations	reft Cinq semaine	s ) .
Ascension	Quarante jour	rs S
Pentecôte	Sept semaines	Apr agu
Dimanche de la Trinté	Huit semaine	5 7 2
_		_

Changement des Lunaisons.

Plusieurs personnes, comprenant que le tems ordinaire entre une nouvelle lune et une autre est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes et une fraction, croyent que peur trouver le plein ou les quartiers de la lune, il sussit d'ajouter la moitié ou le quart de ce tems; et lorsqu'elles trouvent que les changements marquées dans le Calendrier ne s'accordent point avec cette methode, elles en imputent l'erreur au calcul de ces changements. Il est donc nécessaire de leur faire observer, que la grande inégalité dans les mouvements de la lune, rend cette régle absolument fausse, en sorte que dix-neuf sois sur vingt, elle manquera de donner la vraie conjonction.